

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **10 septembre 2012**

Délibération n° 2012-3171

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Espace numérique entreprises (ENE) pour son implantation au sein du bâtiment Rives Numériques à Vaise - Individualisation d'autorisation de programme

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 31 août 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 12 septembre 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Olivier, Mme Pallega, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhlich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : M. Da Passano (pouvoir à M. Vincent), Mme Domenech Diana (pouvoir à M. Plazzi), MM. Calvel (pouvoir à M. Assi), Arrue (pouvoir à Mme Frih), Albrand (pouvoir à M. Lévêque), Balme (pouvoir à M. Claisse), Mme Bargoin (pouvoir à M. Barthélémy), M. Fleury (pouvoir à M. Reppelin), Mme Ghemri (pouvoir à M. Jacquet), M. Gillet (pouvoir à M. Augoyard), Mme Pesson (pouvoir à M. Sécheresse), MM. Réale (pouvoir à M. Passi), Serres (pouvoir à M. Martinez), Thivillier (pouvoir à Mme Peytavin), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Touraine).

Absents non excusés : MM. Barral, Dumas, Mme Perrin-Gilbert.

Conseil de communauté du 10 septembre 2012**Délibération n° 2012-3171**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Espace numérique entreprises (ENE) pour son implantation au sein du bâtiment Rives Numériques à Vaise - Individualisation d'autorisation de programme**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 22 août 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'Espace numérique entreprises (ENE) est une association qui a pour mission d'aider les petites et moyennes entreprises (PME) et les très petites entreprises (TPE) de l'agglomération lyonnaise à comprendre, intégrer et mieux utiliser les technologies de l'information (informatique, internet, télécom) afin d'améliorer leur performance. Ses cibles principales sont les entreprises de moins de 50 salariés où les compétences et les connaissances dans ce domaine sont faibles.

Soutenue par la Communauté urbaine de Lyon, l'ENE a été créé en 2003 par la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Lyon, la Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône (CMAR), la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) du Rhône et le Mouvement des entreprises de France (MEDEF) Lyon-Rhône dans le cadre de la démarche Grand Lyon L'Esprit d'Entreprise. L'ENE est également soutenu par la Région Rhône-Alpes et par l'Etat.

Depuis sa création, l'ENE est implanté au cœur du pôle numérique de Vaise, dans les locaux de la "Villa Créatis". La localisation de cette association sur ce site a contribué, en son temps, à renforcer l'ancrage de cette filière sur le quartier de Vaise. En effet, le pôle numérique de Lyon Vaise se positionne comme site majeur d'accueil des activités numériques. Moteur de ce développement, les activités du jeu vidéo ont progressivement été renforcées par l'implantation de leaders de l'édition de logiciels, de l'ingénierie informatique et des activités supports (communication, marketing, ressources humaines, banque et assurance). Vaise regroupe à ce jour, 10 % des entreprises numériques de l'agglomération dont des leaders emblématiques, ce qui en fait la vitrine de Lyon en matière d'édition de logiciel (Cegid), de télécoms (Orange), de services (Altran, SQLI, etc.), de soutien aux jeunes entreprises du numérique (pépinière Rives Numériques) et de ressources aux entreprises (ENE).

a) - Objectifs

Le bâtiment "Rives Numériques" est un ensemble immobilier dédié à la filière numérique proposant une pépinière pour les jeunes entreprises (Rives Numériques) et un hôtel d'entreprises, sur une surface totale de 2 100 mètres carrés. Pour l'agglomération lyonnaise, il s'agit d'un nouveau lieu emblématique du pôle numérique lyonnais, achevé en 2012, et partie intégrante de la stratégie de la Communauté urbaine de Lyon en matière d'immobilier d'entreprises dédié à ses filières d'excellence.

Ce lieu doit plus particulièrement permettre :

- d'ancrer géographiquement le développement du secteur numérique sur Vaise, grâce à ce lieu "totem", pour renforcer les synergies, avec un effet cluster, et la visibilité de Lyon dans ce domaine,
- d'assurer aux entreprises l'accès à une offre de services complète et faciliter leur développement sur l'agglomération,
- de soutenir plus particulièrement l'entrepreneuriat et la croissance des jeunes entreprises de cette filière, grâce à la pépinière.

L'ENE a aujourd'hui l'opportunité de s'implanter dans ce nouveau bâtiment. Pour l'association, il s'agit à la fois de réduire ses frais de fonctionnement, par un abaissement de ses charges locatives, de contribuer à l'effet cluster évoqué plus haut, tout en poursuivant son développement et sa mission d'intérêt général sur les technologies de l'information et de communications (TIC) au profit des PME du territoire.

La décision de l'ENE de déménager ses activités pour les placer dans ce nouveau lieu doit aussi contribuer à accélérer et renforcer l'attractivité du pôle de Vaise vis-à-vis de l'industrie du numérique.

b) - Plan de financement prévisionnel

Le budget prévisionnel de cette opération de déménagement, pour réaliser ce transfert au sein du bâtiment "Rives Numériques" représente un montant total de 99 194 € pour l'année 2012. Une partie de ce budget est liée au volume et à la nature des équipements informatiques et réseaux à déménager et réinstaller et à leur nécessaire niveau de sécurisation.

c) - Budget prévisionnel 2012 en €

Charges	Montant en €	Financement	Montant en €
caution	12 294	autofinancement ENE	74 194
prestataire pour le déménagement	5 000	Communauté urbaine de Lyon	25 000
cloisonnement	35 000		
infrastructure informatique	16 700		
infrastructure télécom	19 400		
aménagement mobilier	10 800		
Coût	99 194	Total	99 194

Il est proposé que la Communauté urbaine attribue à l'association Espace numérique entreprises une subvention exceptionnelle d'équipement d'un montant de 25 000 € pour contribuer aux opérations de relocalisation sur le bâtiment Rives Numériques en 2012 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve le soutien financier au programme d'équipement pour 2012 de l'association Espace numérique entreprises (ENE) dans le cadre de son implantation au sein du bâtiment "Rives Numériques" à Lyon Vaise.

2° - Décide l'individualisation de l'autorisation de programme P02 - Rayonnement national et international, sur l'opération n° 0P02O1577 pour un montant de 25 000 € en dépenses à la charge du budget principal.

3° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 25 000 € au profit de l'association ENE dans le cadre de son implantation au sein du bâtiment "Rives Numériques" à Lyon Vaise,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association ENE définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

4° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

5° - La dépense totale correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2012 - compte 204 21 - fonction 90.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 12 septembre 2012.